



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'ARE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

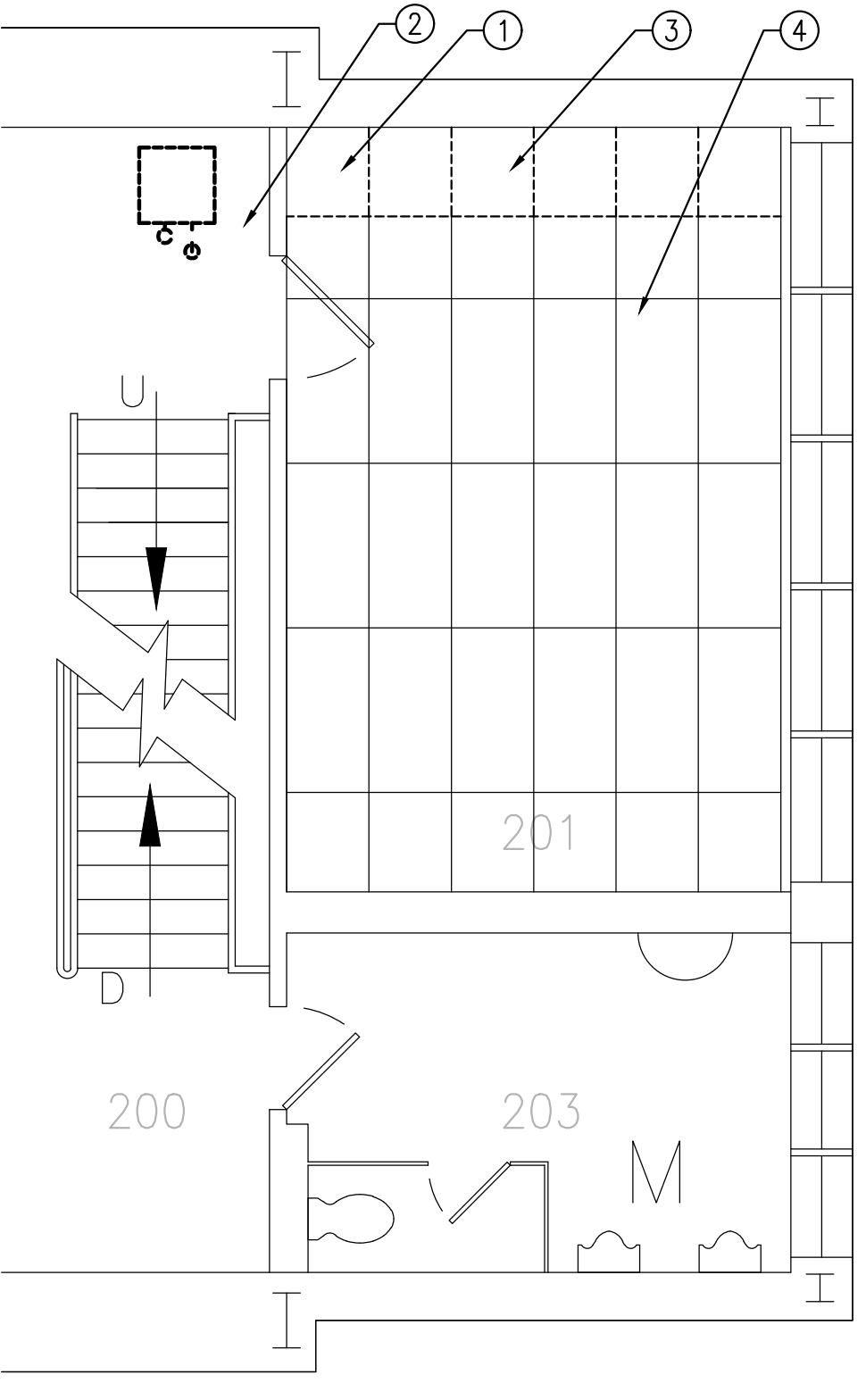
No.	Date	Revisión	By: / Par:
0	21 09 2022	DOCUMENT, À FAIRE RÉVISER.	ZM

Date Printed / Date imprimée	
<ul style="list-style-type: none"> Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant. 	
A	A Detail no. / N° du détail
B	B Location drawing no. / sur dessin n°
C	C Drawing no. / dessin n°

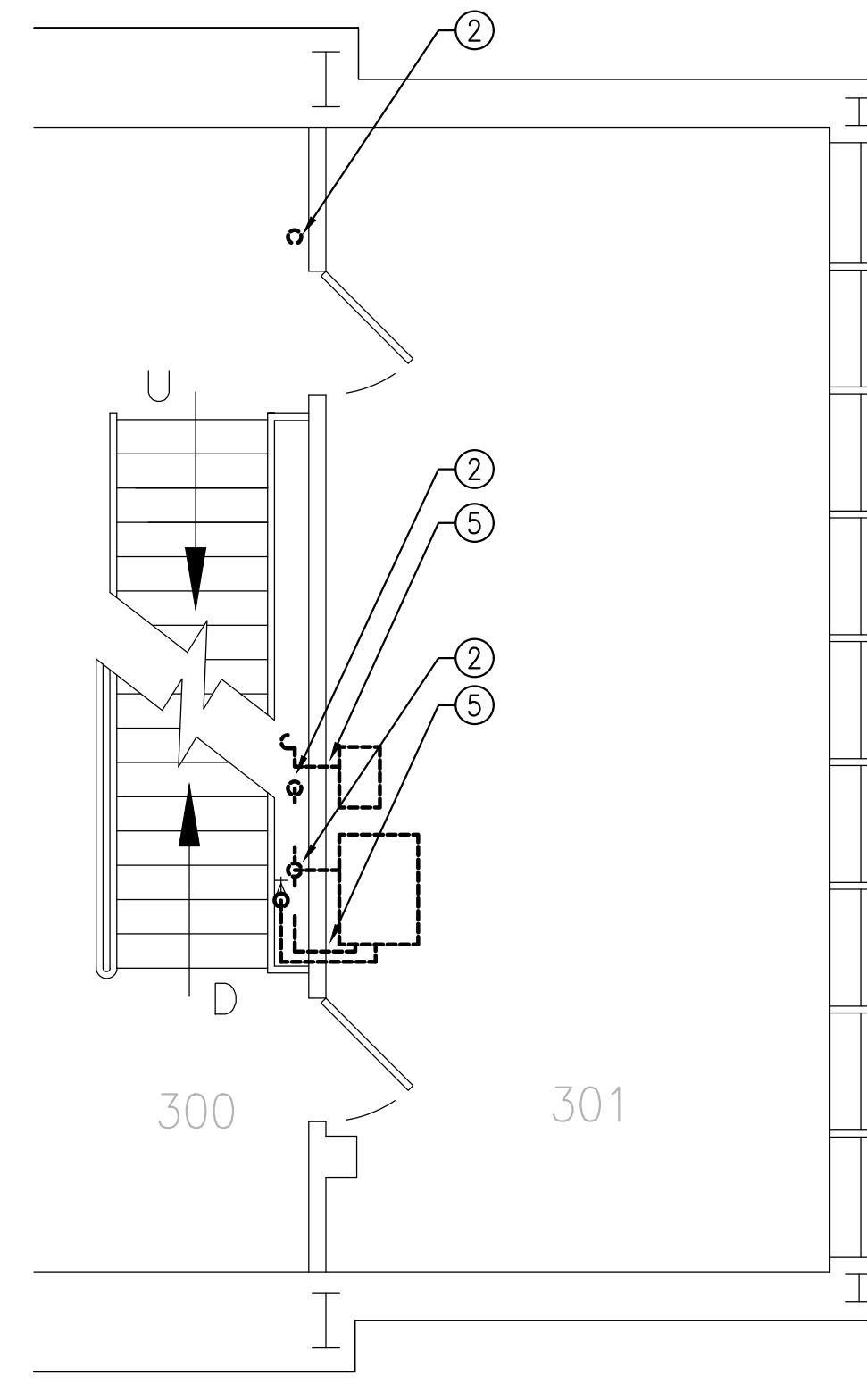
project / projet	
MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE CVAC DES LOCAUX 301 ET 201	
drawing / dessin	
TRAVAUX D'ARCHITECTURE - PLANS ET DÉTAILS	
designed / conçu	date / date
CE	NOV. 2021
drawn / dessiné	scale / échelle
CE	SELON LES ANNOTATIONS
checked / vérifié	sheet / feuille
MZ	1 of/da 1
approved / approuvé	W.O.no. / D.T.n°
ALS	A1-01820-01-02
dwg.no. / dessin n°	
5962-A01F	

NOTES DU DESSIN - FEUILLE A01
LES NOTES CI-APRÈS S'APPLIQUENT AU DESSIN A01 SEULEMENT

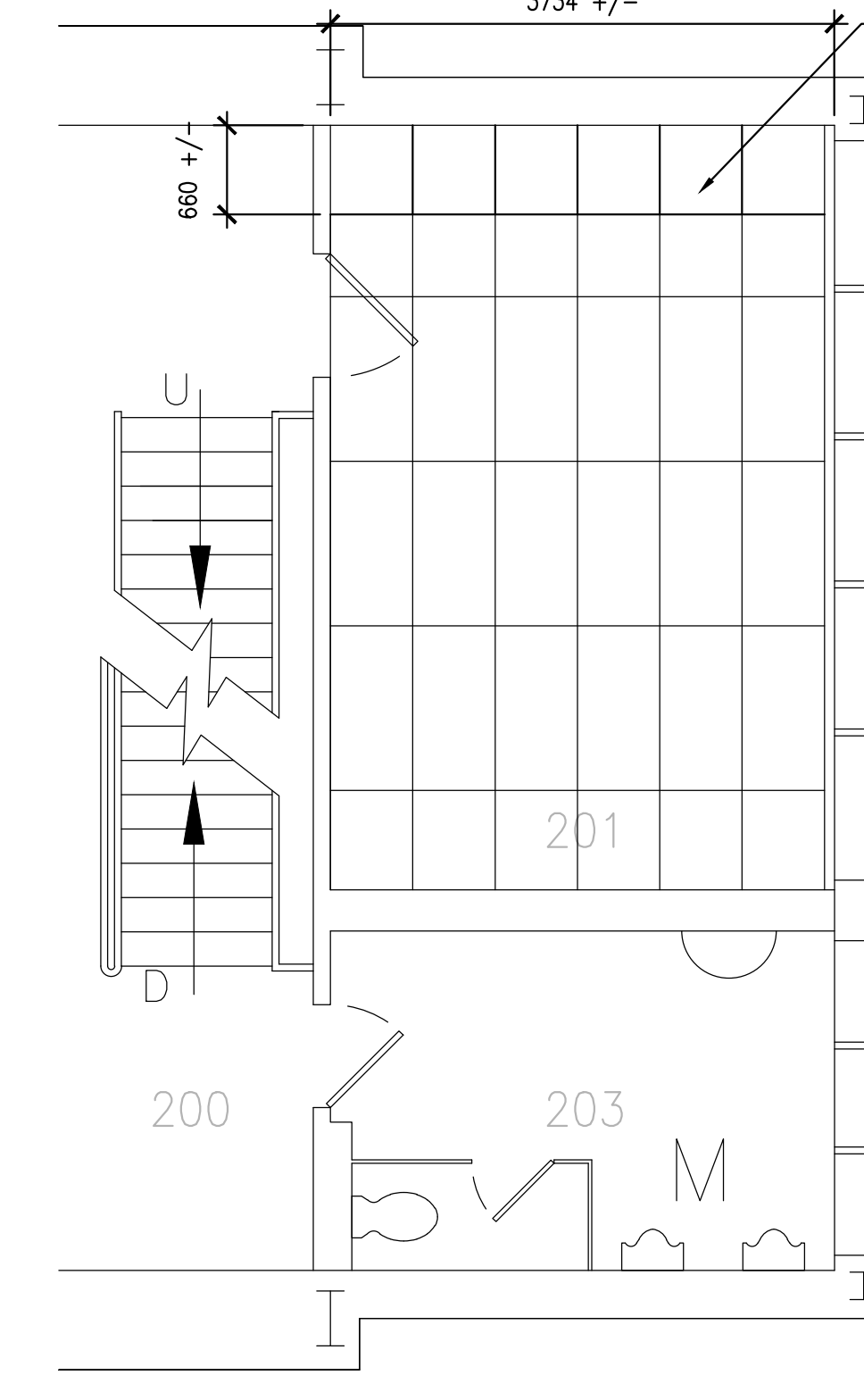
- ENLEVER L'ÉLÉMENT EXISTANT DE MÉCANIQUE ET TOUTS LES ÉLÉMENTS CONNEXES. SE REPORTER AUX DESSINS ET AUX DÉTAILS DE MÉCANIQUE. AUX ENDOITS À PARTIR DESQUELS AURONT ÉTÉ ENLEVÉS LES CONDUITS D'ÉLÉMENTS, L'ON SE DEVRÀ DE REMPLIR LES OUVRAGES AUX NIVEAUX DES PLANCHERS ET DES PLAFONDS.
- AU NIVEAU DU PLANCHER, DU CÔTÉ D'INTÉRIEUR DU LOCAL 200 : REMPLIR L'OUVERTURE D'ENVIRON 457 mm SUR 457 mm ET CE, EN SE SERVANT DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE EN BÉTON; À ASSORTIR AUX OUVRAGES DE MAÇONNERIE EXISTANTS. AUSSI, À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT ASSORTI, AFIN DE REMPLIR LE CREUX. LES RANGS D'ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE, LE MORTIER ET LA PEINTURE DEVONT TOUS S'ASSORTIR À CEUX DES ZONES ADJACENTES ET EXISTANTES. L'INTEAU EXISTANT EN ACIER, À ENLEVER.
- AU NIVEAU DU PLAFOND ET DU CÔTÉ D'INTÉRIEUR DU LOCAL 200 : REMPLIR L'OUVERTURE D'ENVIRON 305 mm SUR 305 mm ET CE, EN SE SERVANT DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE EN BÉTON; À ASSORTIR À L'OUVRAGE EXISTANT ET À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT ASSORTI, AFIN DE REMPLIR LE CREUX. LES RANGS D'ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE, LE MORTIER ET LA PEINTURE DEVONT TOUS S'ASSORTIR À CEUX DES ZONES ADJACENTES ET EXISTANTES. COORDONNER LES PRÉSENTS TRAVAUX DE MONTAGE AVEC L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE.
- AU NIVEAU DU PLANCHER, DU CÔTÉ D'INTÉRIEUR DU LOCAL 201 : FOURNIR ET MONTER DE NOUVEAUX PROFILS DE FOURRURE ET LES AMÉNAGER AVEC DU GYPSE DE 12 mm. S'ASSURER DE LA PRATIQUE D'UNE TRANSITION LIEE AVEC LES SURFACES ADJACENTES ET EXISTANTES. TIRER LES JOINTS, PONCER LE TOIT ET RENDRE LES OUVRAGES À L'ÉTAT PRÊT POUR LA RÉCEPTION D'UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE. À ASSORTIR AUX OUVRAGES ADJACENTS.
- AU NIVEAU DU PLAFOND, DU CÔTÉ D'INTÉRIEUR DU LOCAL 201 : FOURNIR ET MONTER DE NOUVEAUX PROFILS DE FOURRURE ET LES AMÉNAGER AVEC DU GYPSE DE 12 mm. S'ASSURER DE LA PRATIQUE D'UNE TRANSITION LIEE AVEC LES SURFACES ADJACENTES ET EXISTANTES. TIRER LES JOINTS, PONCER LE TOIT ET RENDRE LES OUVRAGES À L'ÉTAT PRÊT POUR LA RÉCEPTION D'UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE. À ASSORTIR AUX OUVRAGES ADJACENTS.
- AUX POINTS D'ENLEVEMENT DE TUYAUX ET DE CONDUITS DANS LES ASSEMBLAGES DE PLANCHERS, REMPLIR LES OUVERTURES EN SE SERVANT D'UN MATÉRIAU D'IGNIFUGÉAGE COTÉ À 2 HEURES. QUALITÉ REQUISE : « HILTI SYSTEM NO. F-A-0001. »
- ENLEVER LA FASCIE ET LA CLOISON SUSPENDUE DU SYSTÈME DE SUSPENSION DE CARRELAGES EXISTANT ET DÉPOSABLE EN PLACE. PRÉVOIR DU SUPPORT TEMPORAIRE POUR LE SYSTÈME ADJACENT QUI SE DOIT D'ÊTRE GARDE EN PLACE.
- À CONSERVER : SYSTÈME EXISTANT DE SUSPENSION ET CARREAUX EXISTANTS DE PLAFOND ET DE TYPE DÉPOSABLE EN PLACE. AUX ENDOITS REQUIS POUR FACILITER LES TRAVAUX, L'ON SE DEVRÀ D'ENLEVER DES CARREAUX ET DE LES RANGER ET CE, À DES FINS DE RÉMONTAGE ÉVENTUEL AUX ENDOITS À PARTIR DESQUELS SERONT ENDOIMAGÉS DES CARREAUX; L'ON DOIT LES REMPLACER PAR DES NEUFS, LESQUELS DEVANT S'ASSORTIR AUX CARREAUX EXISTANTS.
- AUX ENDOITS À PARTIR DESQUELS AURONT ÉTÉ ENLEVÉS DES TUYAUX ET DES CONDUITS DANS DES ASSEMBLAGES MURAUX CONSTITUÉS D'ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE EN BÉTON, L'ON SE DEVRÀ DE REMPLIR LES OUVERTURES À L'AIDE DE PRODUIT D'IGNIFUGÉAGE OFFRANT UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE 2 HEURES. QUALITÉ REQUISE : « HILTI SYSTEM NO. G-AJ-0070 » REMPLIR LA ZONE ET LA RENDRE À L'ÉTAT PRÊT POUR UN NOUVEAU FINI DE PEINTURE, LEQUEL DEVANT S'ASSORTIR À CE QUI CORRESPOND AUX OUVRAGES EXISTANTS.
- FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, LEQUEL SE DEVRÀ D'ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC DES CARREAUX DÉPOSABLES EN PLACE ET S'ASSORTISSANT AUX EXISTANTS. PRÉVOIR DE NOUVEAUX SUPPORTS, DE NOUVELLES ATTACHES ET DE NOUVEAUX ARTICLES DU GENRE, POUR AINSI POUVOIR ASSURER LA RÉALISATION D'UN SYSTÈME EN TOUT POINT COMPLET. ASSURER LA CONTIGÜITÉ DES NOUVEAUX CARREAUX ET DES CARREAUX EXISTANTS.
- NOUVEAU VOILET DE PRISE D'AIR. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE ET AU DÉTAIL DE LA PRÉSENTE FEUILLE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
- RENDRE À L'ÉTAT PRÊT LE SYSTÈME EXISTANT DE TOITURE RAPPORTÉE ET CE, POUR LE DÉTAIL DE LA NOUVELLE BORDURE. S'ASSURER QUE LA ZONE EST PARFAYEMENT ÉTANCHE AUX INTÉRIEURS ET À L'EAU ET CE, AVANT L'INSTALLATION ET LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BORDURE.
- NOUVEL ÉLÉMENT DE MÉCANIQUE. SE REPORTER AUX DESSINS ET DÉTAILS DE MÉCANIQUE.
- NOUVEAU FOURREAU DE SERVICE. VOIR LE DÉTAIL DE LA PRÉSENTE FEUILLE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
- CALFEUTRER LE TOUR DES TUYAUX ET DES PÉNÉTRATIONS. IMPERMÉABILISER LE TOUT À L'AIDE D'UN PRODUIT DE CALFEUTRAGE AU BITUME MODIFIÉ ET D'IDENTIFICATION « SOPREMA »
- CONSTRUIRE L'ENCEINTE DE BORDURE EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS ET CE, EN SE SERVANT D'UN CAPUCHON SUPÉRIEUR DE CONTRE-SOL EN ALUM. À FINI D'USINE ET DE CALIBRE 22, LEQUEL CAPUCHON SE DEVANT D'ÊTRE IMPERMÉABILISÉ À MÊME LA MEMBRANE DE TOITURE, SUR UN FEUILLARD DE BASE D'IDENTIF. « SOPREMA » OU DE FABRICATION SEMBLABLE, SUR UN PAINNAU DE TABLER DENS DE 19 mm, SUR UN OUVRAGE D'OSATURE À MONTANTS DE 50 mm SUR 200 mm. ATTACHER SOLIDEMENT DU CONTRE-PLAQUE TRAITÉ SOUS PRESSION ET DE 12 mm D'ÉPAISSEUR À LA PARTIE SUPÉRIEURE DE L'ENCEINTE. COORDONNER L'EMPLACEMENT ET CE, CONCOMRÉMENT AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIER. L'OUVRAGE D'ASSISE DE LA BORDURE DEVRÀ SE PROFONDER D'ENVIRON 152 mm AU DELÀ DES DIMENSIONS DE L'ASSISE PROPREMENT DITE DE L'ÉLÉMENT DE MÉCANIQUE.
- EMPLACEMENT DE NOUVEAU SOL EN ALUMINUM ANODISÉ, DE CALIBRE 22 ET À L'ÉTAT PRÉFINI. CALFEUTRER LE TOUT À L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES CONNEXIONS (DÉTAIL TYPIQUE). QUALITÉ REQUISE EN RAPPORT AVEC LE PRODUIT DE CALFEUTRAGE : PRODUIT D'IMPÉRMÉABILISATION AU SILICONE 795 ET DE FABRICATION DOW CORNING. LA COULEUR DEVRÀ CORRESPONDRÉ À DE L'ALUMINUM ANODISÉ ET CE, À PARTIR DE LA PLAQUE DE COULEURS STANDARD DU FABRICANT.
- PRÉVOIR DE L'ISOLANT POUR RECOUVRIR LE CONDUIT ET L'AMÉNAGER AVEC UNE DOUBLURE ASSORTIE. SE REPORTER AUX DESSINS ET DEVIS DE MÉCANIQUE. AUX ENDOITS PERTINENTS, LAISSER UNE VOIE D'ACCÈS ET CE, À DES FINS DE REMPLACEMENT DES FILTRES.
- DÉGAGER LES CONDUITS EN FONCTION DU BESOIN, POUR AINSI CONVENIR AU SUPPORT DU BOTTIER À FILTRE(S). FIXER SOLIDEMENT LE SUPPORT AU CONDUIT ET CE, EN SE SERVANT DE VIS À AUTO-TARADAGE DU NUMÉRO 8 ET DE 19 mm DE LONGUEUR, À 500 mm D'ENTRE-AXES. SE REPORTER AUX DESSINS ET DEVIS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS DE CONDUITS.
- ASSEMBLAGE EXISTANT À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT, OFFRANT UN LIEN D'ENTREVERRAILLAGE AU STUCCO AINSI QU'À LA TERRE CUITE.
- OUVRAGE DE BLOCAGE TRAITÉ SOUS PRESSION ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES; IL S'AGIT ICI D'UN DÉTAIL TYPIQUE. EN BOIS MOU SAS ET CE, SELON LA NORME CSA D141. L'OUVRAGE DE BLOCAGE DEVRÀ ÊTRE ATTACHÉ AU SUBSTRAT, EN SE SERVANT DE PIÈCES D'ANCRAGE ÉPOXYDIQUES PIÈCES DE MARQUE HILTI HIT-RE 100 OU PIÈCES D'ANCRAGE DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE.
- NOUVEL EMBLEMMENT DE NOUVEAU, POUR AINSI TENIR COMPTE DES NOUVEAUX SERVICES. SE REPORTER AUX DESSINS ET DEVIS DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET. JEU DE COULIS ENTRE LE NOUVEAU FOURREAU ET LE MUR, S'ASSURER DE PRODUIRE UNE GARNITURE D'ÉTANCHEITÉ PARFAYEMENT ÉTANCHE ET CE, PAR L'EMPLOI DE COULIS NON RETRÉCISSANT. QUALITÉ REQUISE : SIKAGROUT 212, SUR LES DEUX FAÇADES DU MUR. FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE PLAQUE DE GARNITURE EN ALUMINUM USINÉ, LES DIMENSIONS DE LAQUELLE PLAQUE DOIVENT CONVENIR DIAMÈTRE DU FOURREAU DE SERVICE AINSI QU'À L'OUVERTURE DU NOUVEAU. TOUTES LES CONNEXIONS MURALES ET (OU) PLAQUES DE RACCORDEMENT DEVONT ÊTRE CALFEUTRÉES. QUALITÉ REQUISE EN RAPPORT AVEC LE PRODUIT DE CALFEUTRAGE : PRODUIT D'IMPÉRMÉABILISATION DE CONSTRUCTION DE MARQUE 795 SILICONE ET DE FABRICATION DOW CORNING. LA COULEUR DEVRÀ CORRESPONDRÉ À DE L'ALUMINUM ANODISÉ ET CE, À PARTIR DE LA PLAQUE DE COULEURS STANDARD DU FABRICANT. LA PLAQUE DEVRÀ ÊTRE VISSÉE À LA FAÇADE MURALE ET CE, PAR L'EMPLOI DE VIS « TAPON » OU DE VIS SEMBLABLES.
- NOUVEAU SYSTÈME DE RAILS DE TYPE COMPOSÉ ET BALLASTE, DE FABRICATION FIBREGLASSÉ ET D'IDENTIFICATION « DYNAROUND RS SUMLINE ». À L'ÉTAT MONTÉ, LE SYSTÈME DE GARDE-CORPS DE TOITURE DEVRÀ PRÉSENTER UNE HAUTEUR FINIE D'AU MOINS 1 067 mm ET CE, COMPTE TENU DE L'APPORT D'UN RAIL MOTYOVN, À INSTALLER À 533 mm DE LA SURFACE DE MARCHÉ.



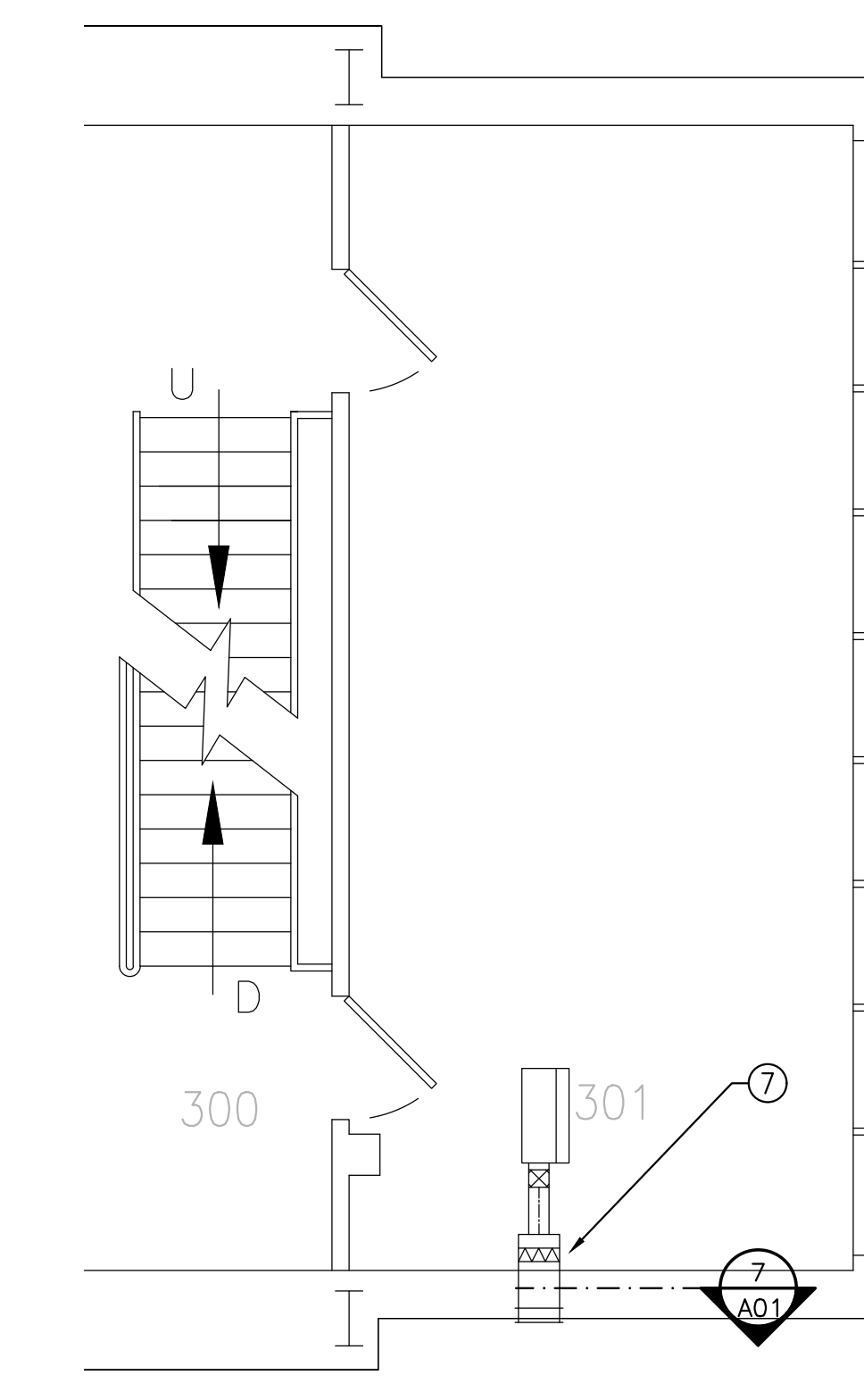
1 A01 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU DEUXIÈME - OUVRAGES DE DÉMOLITION
ÉCHELLE = 1:50



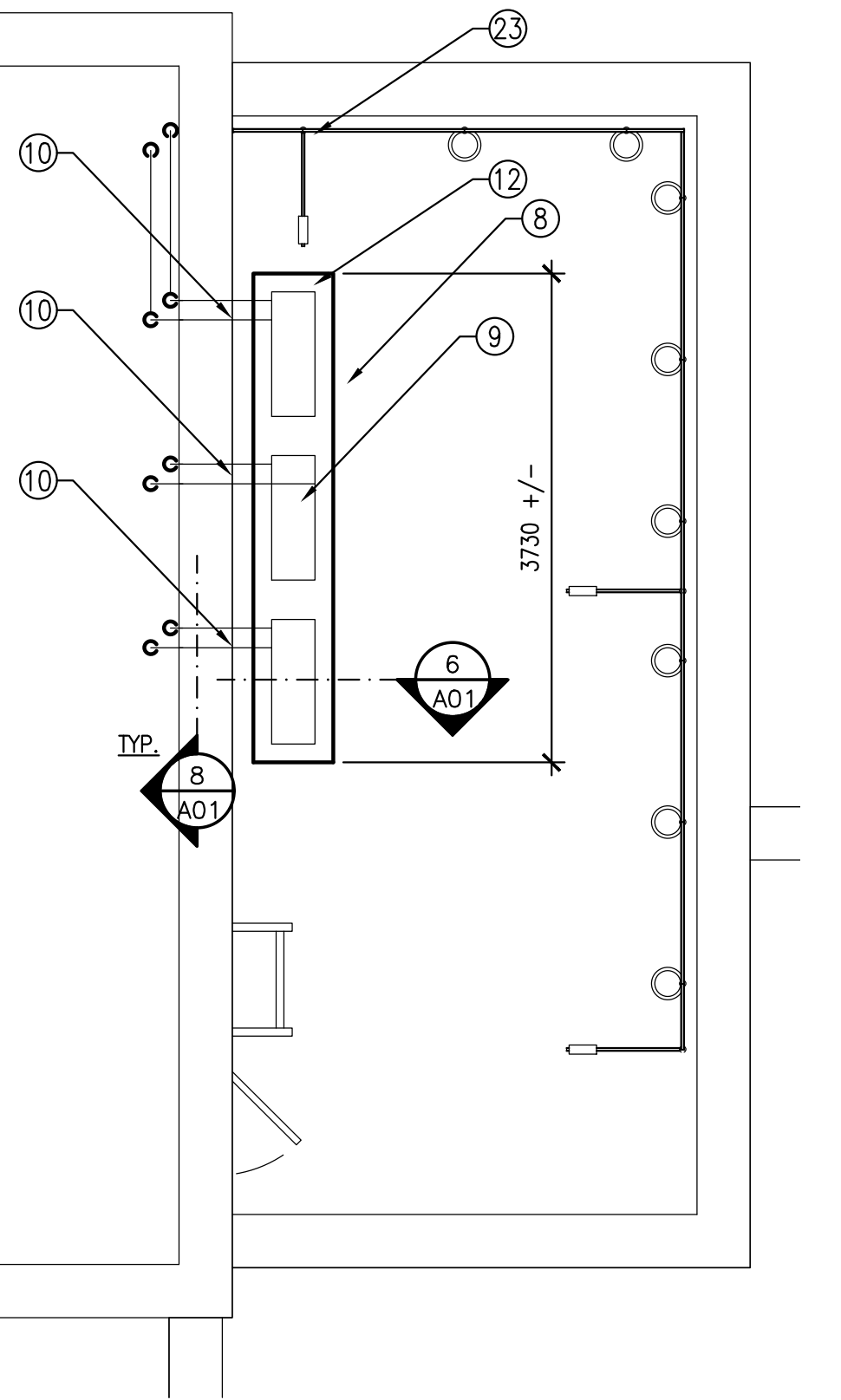
2 A01 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU TROISIÈME - OUVRAGES DE DÉMOLITION
ÉCHELLE = 1:50



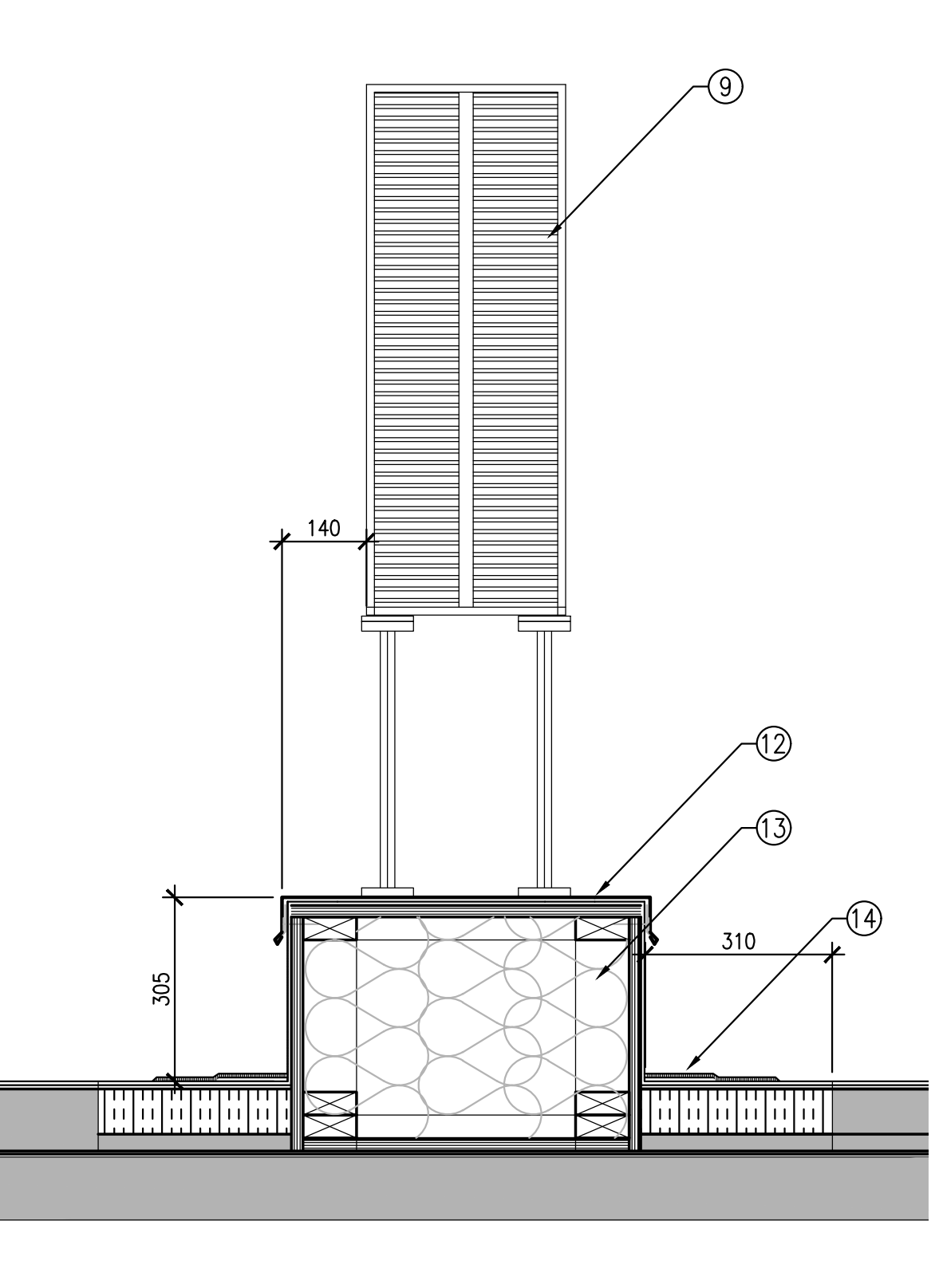
3 A01 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU DEUXIÈME - NOUVEAUX TRAVAUX
ÉCHELLE = 1:50



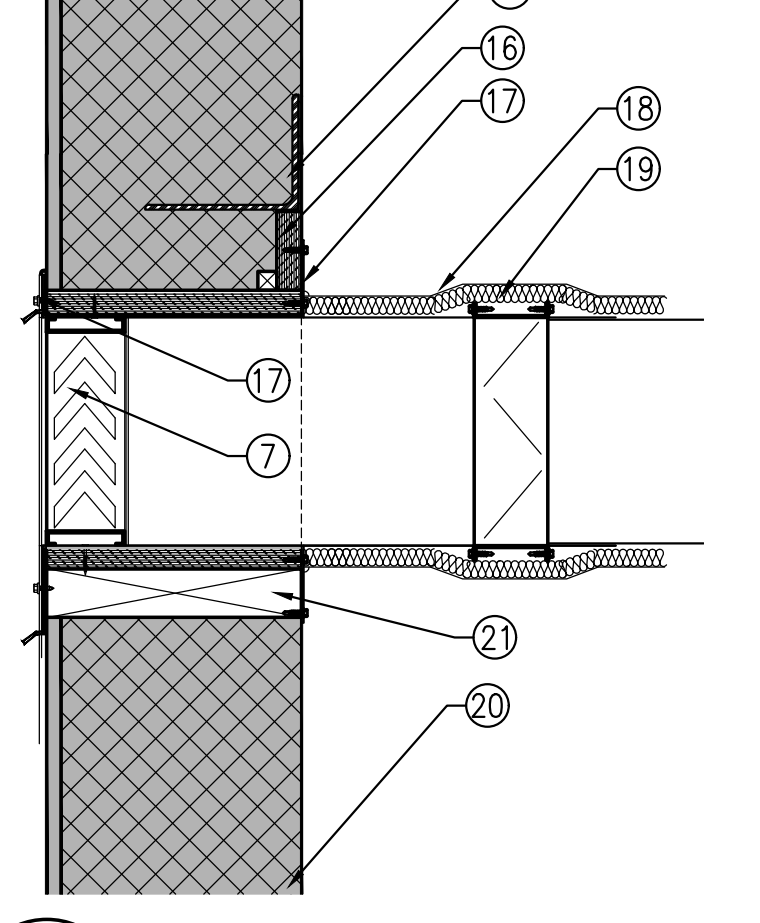
4 M01 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU TROISIÈME - NOUVEAUX TRAVAUX
ÉCHELLE = 1:50



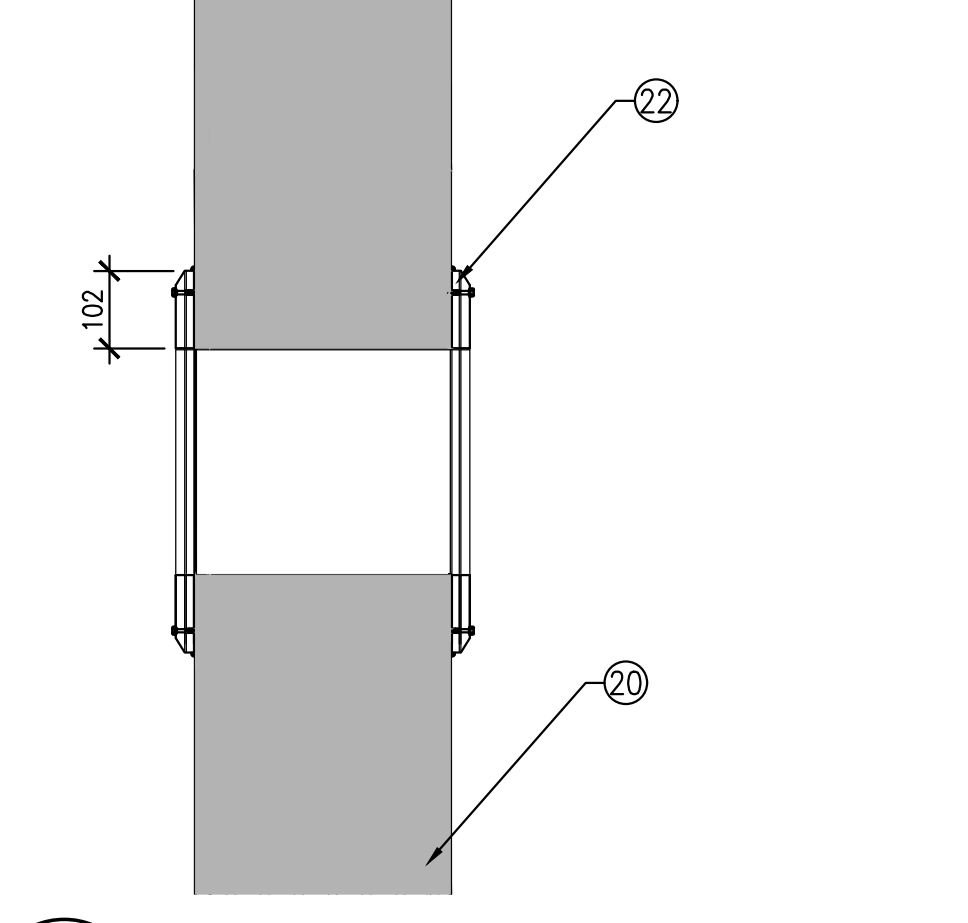
5 M01 PLAN PARTIEL DU TOIT - NOUVEAUX TRAVAUX
ÉCHELLE = 1:50



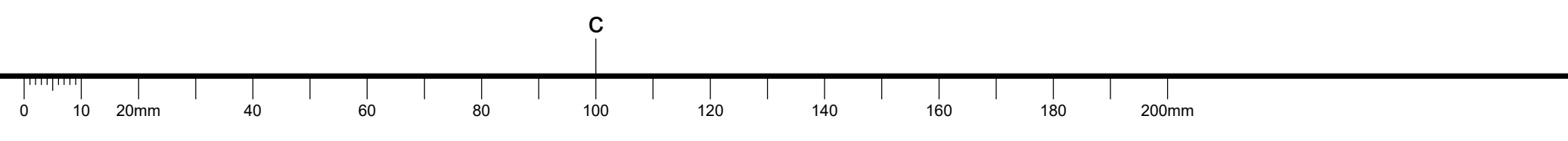
6 M01 DÉTAIL - NOUVELLE BORDURE DE TOITURE
ÉCHELLE = 1:10



7 A01 DÉTAIL - NOUVEAU VOILET
ÉCHELLE = 1:10



8 A01 DÉTAIL - NOUVEAU FOURREAU DE SERVICE
ÉCHELLE = 1:10



NOTES GÉNÉRALES

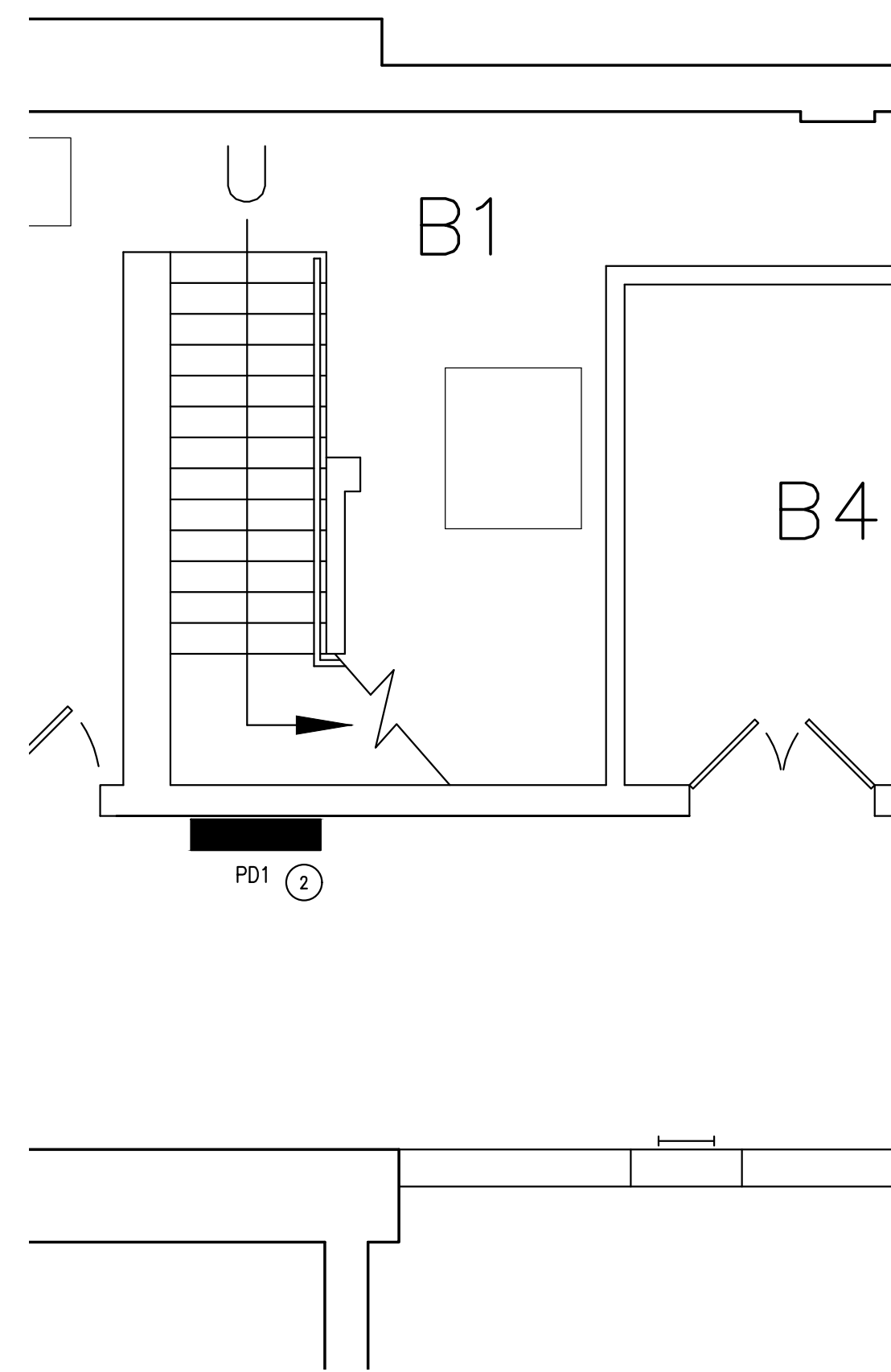
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÈLA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES :

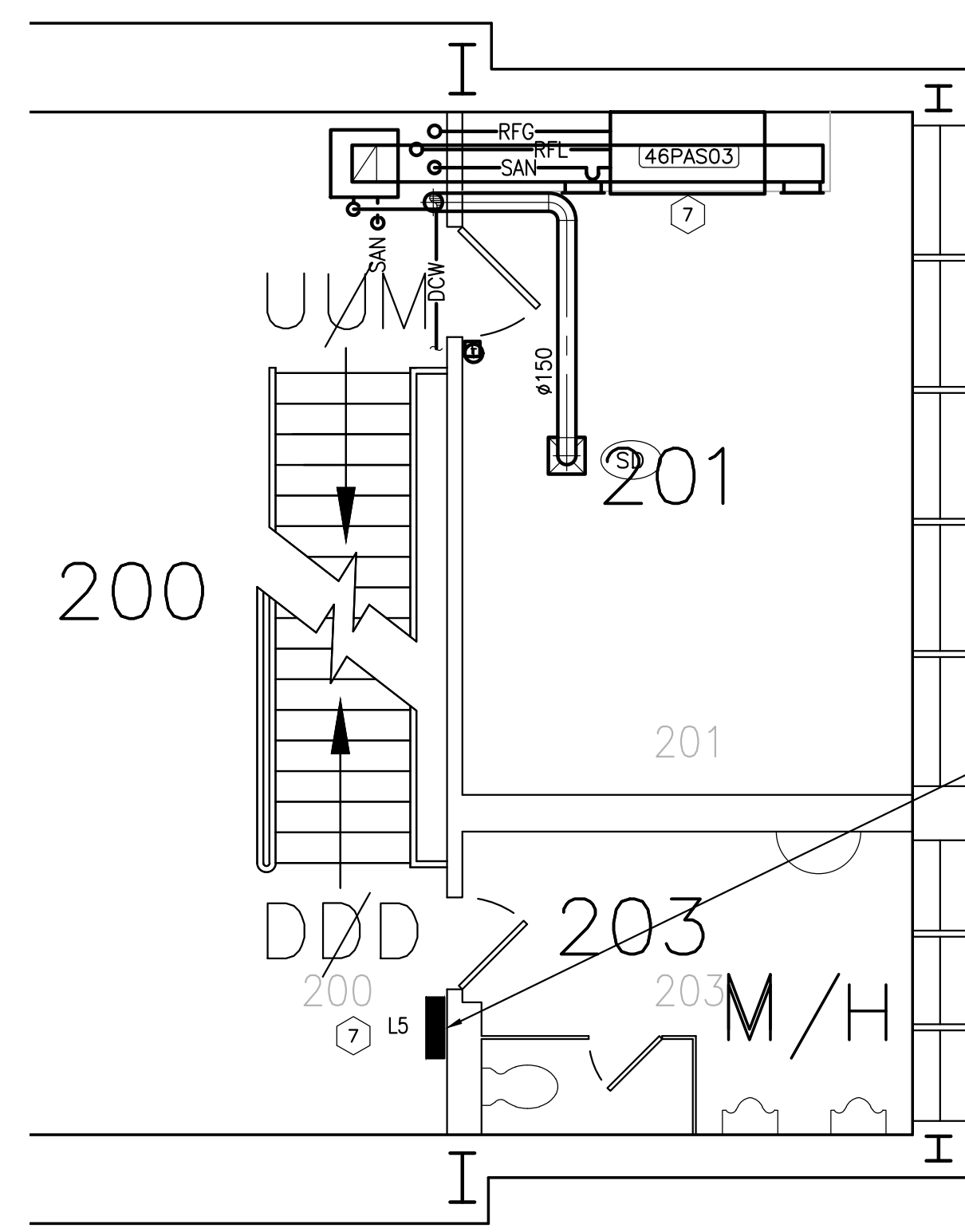
- DÉCONNECTER ET ENLEVER L'APPAREILLAGE ET LE CÂBLAGE EXISTANTS ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE.
- PRÉVOIR UN COUVERCLE D'INTÉRIEUR; IL FAUDRA AUSSI METTRE L'ANNUAIRE DU TABLEAU À JOUR.
- DISJONCTEUR EXISTANT, À REMETTRE AU CNR, CANADA.
- DÉPLACER LE CONTACTEUR EXISTANT ET CE, AFIN DE TENIR COMPTE DE L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU TABLEAU.

NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES :

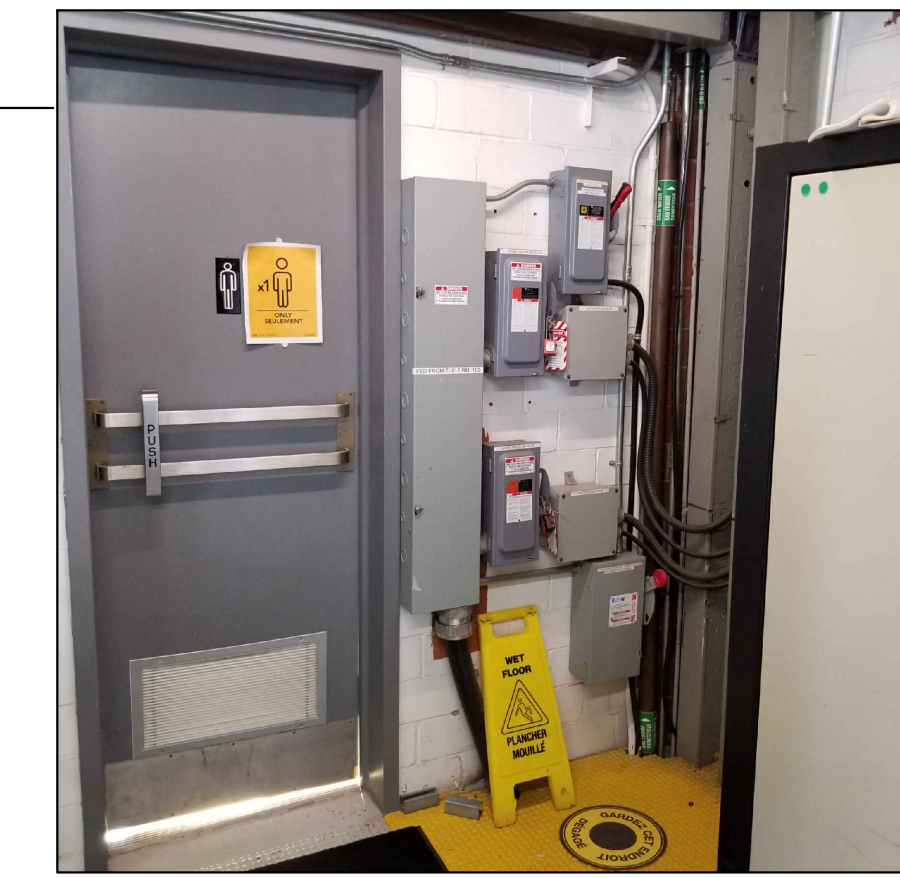
- PRÉVOIR UN NOUVEAU TABLEAU DE DISTRIBUTION À ENSEMBLE OMNIBUS EN CUivre, LEQUEL TABLEAU SE DEVANT D'ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC DES DISJONCTEURS D'EMBRANCHEMENT VERROUILLABLES ET CE, SELON LES INDICATIONS; À RACCORDER À L'ENSEMBLE ALIMENTEUR EXISTANT.
- L'APPAREILLAGE EXISTANT SE DEVRA D'ÊTRE RACCORDÉ À UNE NOUVELLE SOURCE DE COURANT; PRÉVOIR DES INSTALLATIONS D'ÉPISURE AINSI QUE DES TRAVAUX ADDITIONNELS DE CÂBLAGE ET CE, EN FONCTION DU BESOIN.
- PRÉVOIR UN SUPPORT À ÉTRESILLONS GALVANISÉS, LEQUEL SUPPORT SE DEVANT D'ÊTRE ATTACHÉ AU MUR D'EXTÉRIEUR OU À LA NOUVELLE BORDURE DE TOITURE. PRÉVOIR UN DISJONCTEUR D'EXTÉRIEUR DE 60 AMPÈRES ET 2 P, LEQUEL SE DEVANT D'ÊTRE MONTÉ À UNE HAUTEUR D'UN PIED (1'-0") AU-DESSUS DU TOIT.
- PRÉVOIR UN INTERRUPTEUR À BASCULE DE 3P ET 20A, LEQUEL POURRAIT ÊTRE RACCORDÉ À UN MOTEUR; À MONTER SUR LE MUR D'INTÉRIEUR ET CE, À LA PORTÉE VISUELLE DE L'ÉLÉMENT D'INTÉRIEUR.
- PRÉVOIR UNE PRISE DE COURANT DE SERVICE DE TOITURE ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PERTINENTES DES NORMES DESC 26-702 ET 704; À MONTER SUR UN SUPPORT À ÉTRESILLONS ET CE, À PROXIMITÉ DE L'ÉLÉMENT 46PAS04.
- PRÉVOIR DU CÂBLAGE NEUF ET UNE NOUVELLE CONNEXION. SCELLER OU IMPERMÉABILISER LE TOUR DU CÂBLE ET CE, À L'EMPLACEMENT DE L'OUVERTURE MURALE.
- NOUVEL ÉQUIPEMENT DE CVAC, DEVANT ÊTRE PRÉVU PAR LES PERSONNES RESPONSABLES DE LA DIVISION 23.
- PRÉVOIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR « Q0B ».



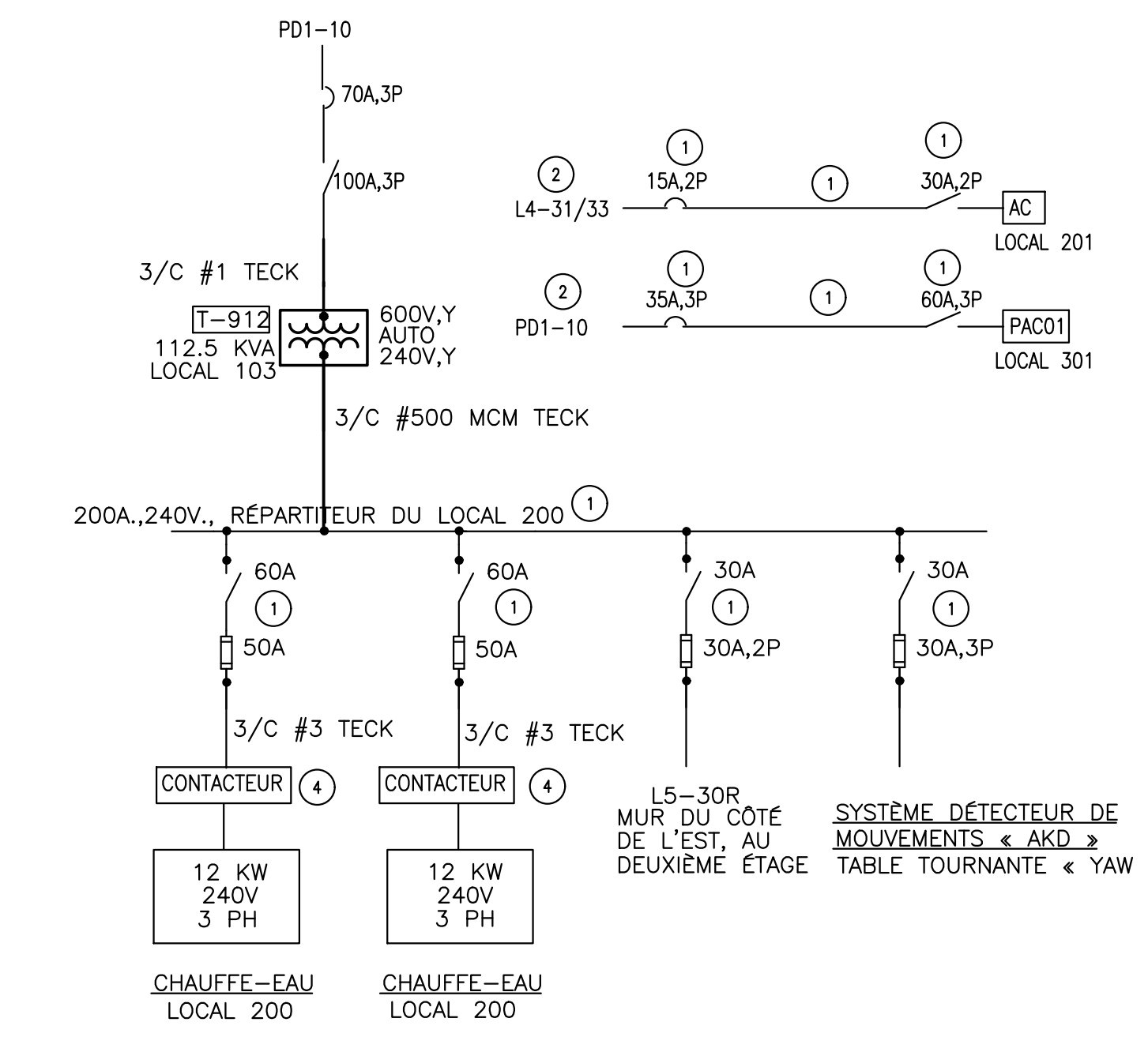
1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE, AU SOUS-SOL
 E01 ÉCHELLE = 1:50



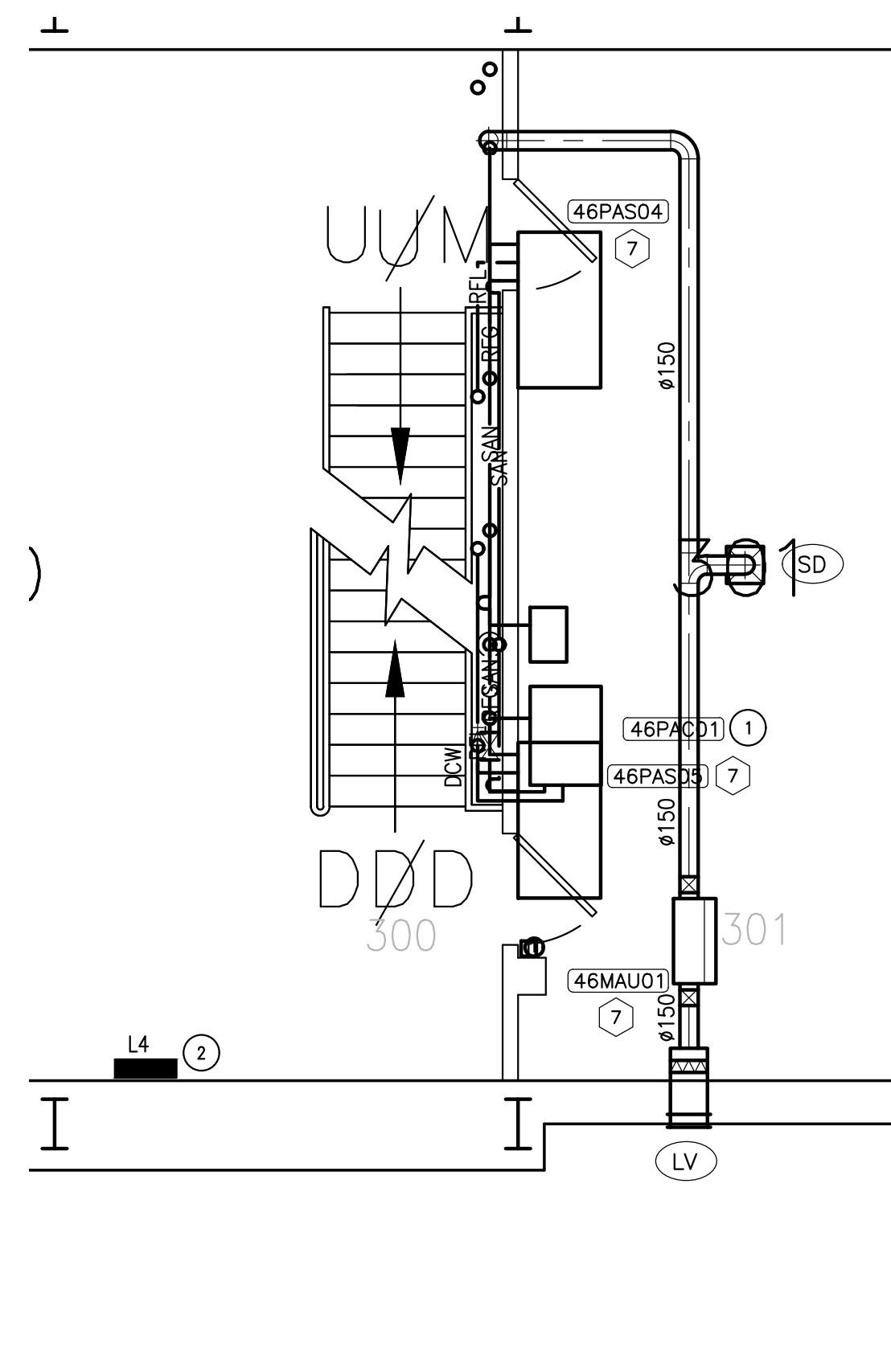
2 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE, AU DEUXIÈME
 E01 ÉCHELLE = 1:50



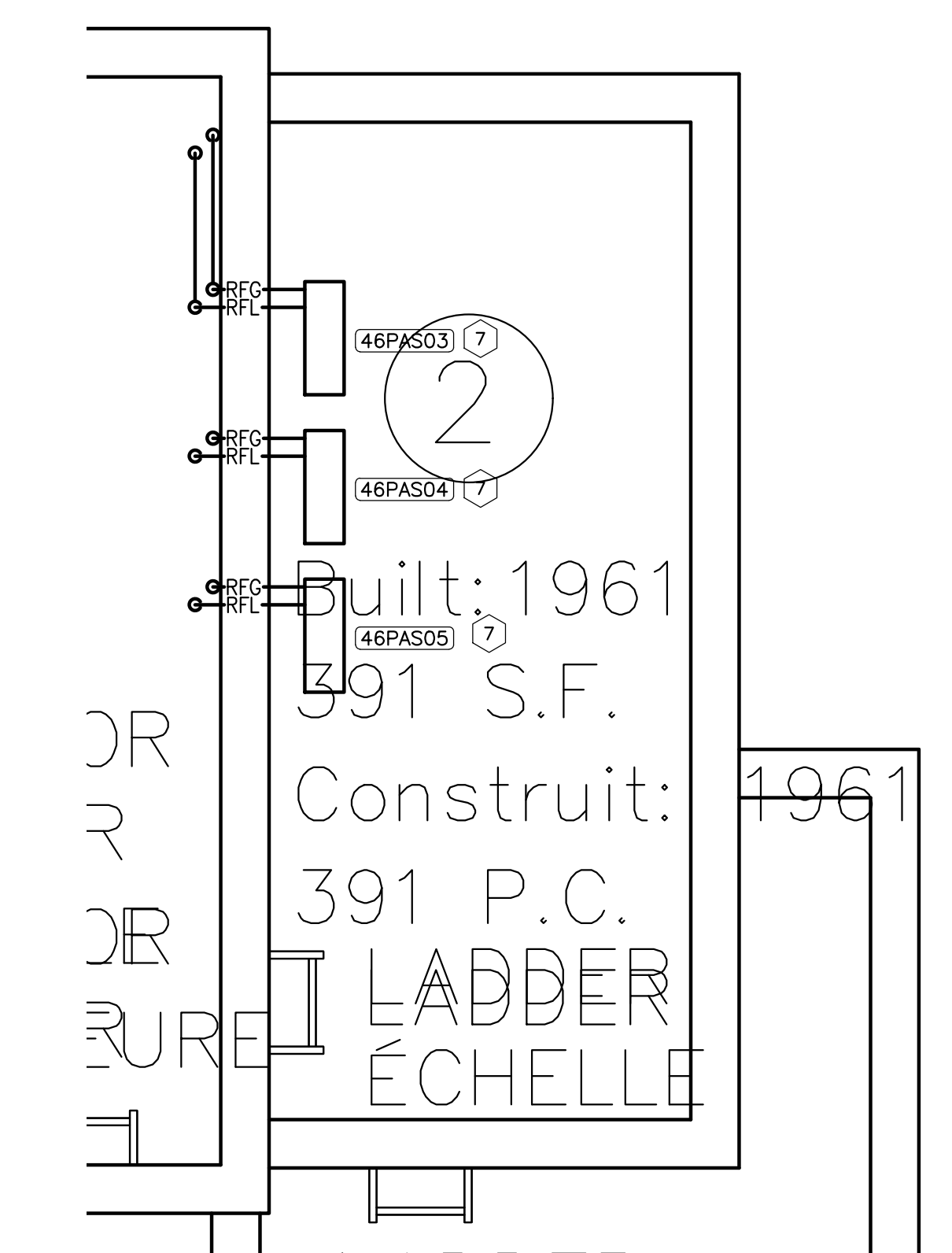
7 RÉPARTITEUR EXISTANT
 E01 ÉCHELLE =



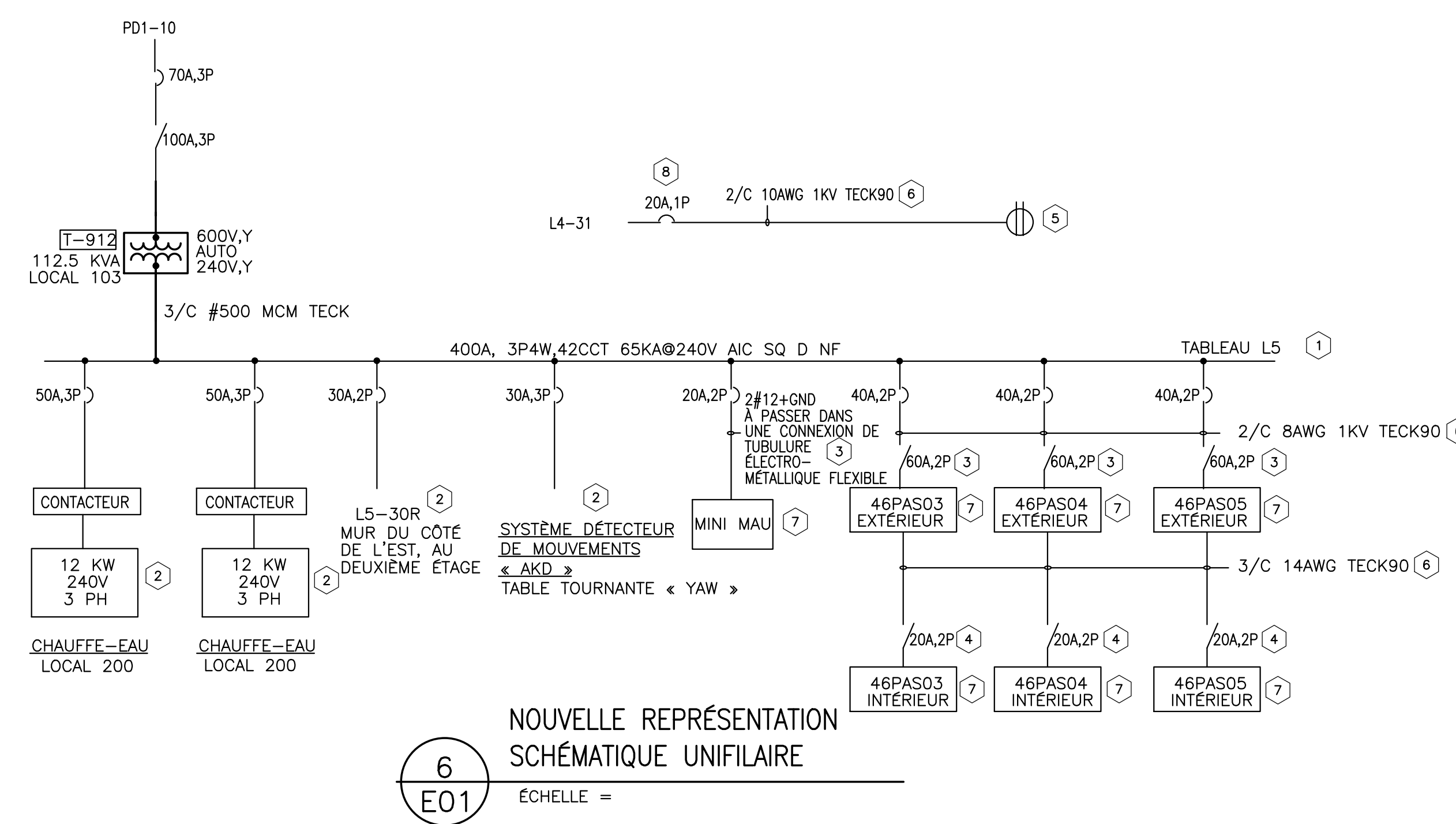
5 REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILAIRE ET EXISTANTE
 E01 ÉCHELLE =



3 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE, AU TROISIÈME
 E01 ÉCHELLE = 1:50



4 PLAN PARTIEL DU TOIT
 E01 ÉCHELLE = 1:50



6 NOUVELLE REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILAIRE
 E01 ÉCHELLE =

0	21 09 2022	DOCUMENT, À FAIRE TRADUIRE.	ZM
No.	Date	Revision	By: Par:

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A	A Detail no. / N° du détail	A
C	B Location drawing no. / sur dessin n°	B
	C Drawing no. / dessin n°	C

project	projet
ÉDIFICE M-46 MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE CVAC DES LOCAUX 301 ET 201	
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL	
drawing	dessin
TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILAIRE ET PLANS D'ÉTAGE	
designed	conçu
KXL	FÉV. 2022
drawn	dessiné
KXL	scale / ÉCHELLE
	SELON LES ANNOTATIONS
checked	vérifié
	sheet / feuille
	E01 of/de E01
approved	approuvé
ALS	W.O.no. / D.T.n°
	A1-018920-01-02
dwg.no.	dessin n°
	5962-E01F

